

La Vipère péliade

Préconisations de gestion d'espaces



La Vipère péliade est un serpent relativement petit, d'une taille généralement comprise entre 45 et 60 cm.

Pupilles verticales et elliptiques (contrairement à l'orvet et aux couleuvres).

Une queue courte (surtout les femelles).

Un corps épais avec une bande longitudinale en zigzag sur le dos.

Si la vipère est le serpent le plus répandu à travers l'Europe, la distribution morcelée de la seule espèce présente dans le Nord - Pas-de-Calais et le Kent, la Vipère péliade, suscite l'interrogation. Un plan d'action régional transmanche sur la Vipère péliade, intégré au sein d'un programme européen « Interreg » a donc vu le jour. Une étude génétique fine des populations visant à caractériser leur état de fragmentation a été menée.

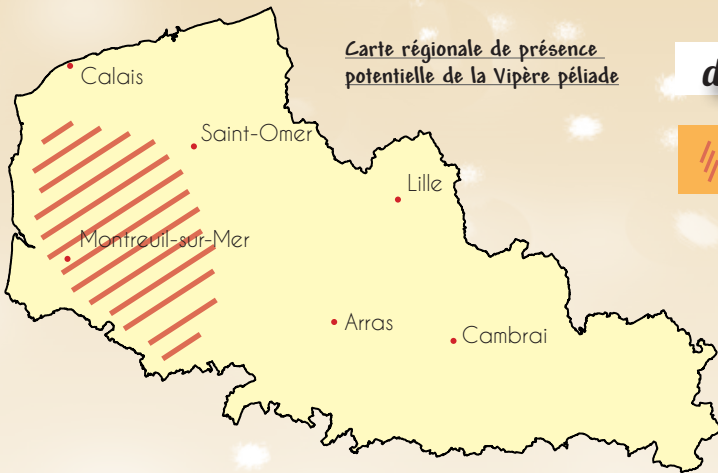
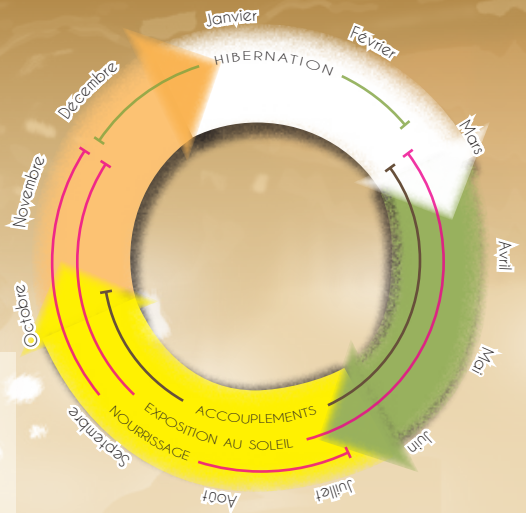
L'enjeu est transfrontalier et de nombreux échanges ont eu lieu avec le Kent. Cette plaquette, élaborée par le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais et le Kent Reptile and Amphibian Group, s'adresse à vous, gestionnaires d'espaces, afin de vous donner les clés pour une meilleure prise en compte de cette espèce au bord de l'extinction.

cycle biologique

La Vipère péliade est un animal ectotherme : elle dépend de sources extérieures de chaleur pour élever sa température interne. Cette vipère est venimeuse mais les tentatives de morsures sont rares et ont lieu seulement si elle est surprise ou dérangée. Sa première réaction de défense est la fuite.

Quelques précisions

- Le régime alimentaire de la Vipère péliade se compose essentiellement de lézards et de micromammifères.
- Les femelles mettent bas entre deux et vingt-deux vipéreux.



Carte régionale de présence potentielle de la Vipère péliade

distribution

/// zone de présence potentielle de la Vipère péliade

habitat

Les milieux où l'espèce a été observée sont relativement filtrants et offrent la chaleur nécessaire au déroulement des activités de l'espèce : coteaux calcaires, landes, dunes embroussaillées et voies de chemin de fer désaffectées, avec une préférence pour les sites exposés au sud. Lors de sa période d'activité, la vipère affectionne particulièrement des habitats à structure complexe comportant une végétation dense et basse (broussailles, ronces) associés à des zones plus rases ou à végétation clairsemée.



ce que vous pouvez faire



En tant que gestionnaire d'espaces, vous pouvez faire beaucoup de choses pour la conservation de la vipère. Des actions simples, faciles à mettre en oeuvre peuvent profiter non seulement à la vipère mais également à d'autres reptiles, aux micromammifères et à de nombreux invertébrés.



Maintenez les lisières et les clairières dans les boisements et n'exportez pas les branchages.

Portez une attention particulière aux pentes exposées au sud (accotements routiers, amas de pierres, flancs de coteaux...) : celles-ci reçoivent plus de lumière et peuvent constituer de bons habitats.

Favorisez l'hétérogénéité de la végétation (différentes hauteurs de végétations avec des niveaux variables d'embroussaillage).

EN PÉRIODE D'ACTIVITÉ

La vipère affectionne particulièrement des habitats à structure complexe comportant une végétation dense et basse (broussailles, ronces) associés à des zones plus rases ou à végétation clairsemée.



Évitez les travaux entre novembre et avril dans les habitats avérés ou potentiels d'hibernation, vous pourriez écraser des individus.

Conservez les éléments susceptibles d'être des sites d'hibernation telles que les vieilles souches, les terriers, les tas de terres et de branchages.

EN PÉRIODE D'hibERNATION

Les sites d'hibernation sont habituellement situés dans les boisements ou les fourrés, parfois très denses. Il s'agit de fissures et anfractuosités du sol, de terriers, de vieilles souches, de tas de bois ou de pierres, à l'abri du gel et des inondations.

Si vous souhaitez mettre en place une information sur la présence de la vipère dans un site, évitez la signalétique de type « mise en garde » et orientez vos informations vers des notions d'ordre écologique et patrimonial.

ce qu'il faut éviter de faire



Cet habitat est de mauvaise qualité : la végétation est trop uniformément rase pour la Vipère péliade.

Évitez le pâturage intensif qui conduit à une réduction du couvert végétal et à la formation d'une pelouse rase.

Ne fauchez pas tout le site la même année (réalisez des fauches sur des petites surfaces, en rotation, tous les cinq ans).

Installez des tas de branches et de pierres dans les zones les plus ensoleillées.

Participez avec nous à sa protection !

Attachez-vous à rechercher la présence de la Vipère péliade et de toute autre espèce de reptile sur vos sites et faites nous part de vos observations sur www.sirf.eu, vous contribuerez ainsi à l'inventaire de la Vipère péliade !

Pour plus d'information sur la gestion des espaces en faveur de la vipère, contactez le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais.

conservatoiresitesnpc@nordnet.fr

Tél : 03 21 54 75 00

152 boulevard de Paris - 62190 Lillers

<http://www.conservatoiresitesnpc.org>

Pour toute observation de l'espèce, contactez le Groupe ornithologique et naturaliste du Nord - Pas-de-Calais.

gon.5962@free.fr

Tél : 03 20 53 26 50

23 rue gosselet - 59000 LILLE

www.gon.fr



Dans le cadre du programme européen de coopération transfrontalière Interreg IV A France (Manche) - Angleterre cofinancé par le Fonds européen de développement régional.

